

n° 755 · janvier 2017

Remouillé

LE MENSUEL

www.remouille.fr

Bonne
et heureuse
année
2017



Agenda



vendredi 6 janvier :
collecte sélective

samedi 7 janvier :
collecte des métaux en déchèterie



samedi 7 janvier :
s'il gèle à la St-Raymond, l'hiver est encore long

samedi 14 janvier :
portes ouvertes de l'Espace Jeunes

vendredi 20 janvier :
vœux de la commune

vendredi 20 janvier :
collecte sélective

samedi 21 janvier :
portes ouvertes du collège privé de la Maine

samedi 21 janvier :
collecte des métaux en déchèterie

dimanche 22 janvier :
concours de belote du Club de la Gaieté

jeudi 26 janvier :
assemblée générale du Club de la Gaieté



samedi 28 janvier :
inauguration du pôle enfance

samedi 28 janvier :
portes ouvertes du collège public Andrée-Chédid

Chers Remouilléennes et Remouilléens,



Votre Maire,
Jérôme Letourneau

Tout comme 2015, en 2016 Remouillé rime encore et toujours avec dynamisme, comme vous pouvez le suivre toute l'année dans notre bulletin municipal qui a bénéficié d'un beau rajeunissement. Notre tissu associatif et professionnel est toujours aussi actif et les Remouilléens toujours aussi réceptifs. Nous avons vu de beaux projets voir le jour et d'autres qui vont débiter en 2017.

Cette année, nous avons accueilli dans notre effectif communal trois nouveaux responsables afin d'optimiser et améliorer la qualité des services rendus aux habitants. Sur ces trois arrivants, seul le responsable technique est une création de poste. Notre directrice du périscolaire et notre secrétaire générale des services sont des changements de personnel. Vous pourrez

avoir plus de détails sur le bilan de l'année et les projets à venir lors de la cérémonie des vœux où vous êtes tous conviés. Elle aura lieu le vendredi 20 janvier à 18H45 à la salle Henri-Claude Guignard.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et je souhaite à tous les Remouilléens que cette nouvelle année vous apporte réussite, santé et prospérité dans un esprit d'échange et de solidarité.

Profitez de ce que la vie offre de meilleur dans un monde porteur de valeurs qui nous sont chères.

*Très bonne année 2017 à toutes et à tous.
Le Maire, Jérôme Letourneau*

Conseil Municipal Compte-rendu sommaire du 3 novembre 2016

1°) Contrat d'affermage avec la Nantaise des Eaux pour le service assainissement collectif au 1^{er} janvier 2017

Le contrat d'affermage du service assainissement collectif dévolu actuellement à la SAUR arrive à expiration au 31 décembre 2016. Après consultation, le Conseil Municipal a confié cette mission à la Nantaise des Eaux. Le contrat débutera le 1^{er} janvier 2017 pour une durée de 8 ans. Par ailleurs, le règlement de service qui définit les prestations du fermier, les obligations de la commune, du délégataire et des abonnés, a été validé par les élus. Il peut être consulté en mairie.

2°) Tarifs 2017

Les élus ont voté les tarifs pour 2017. Ils sont disponibles en mairie.

3°) Étude sur la chaussée d'Ecomard par le syndicat SEVRAVAL

Dans le cadre du contrat de territoire milieux aquatiques signé avec l'Agence de l'Eau, le syndicat SEVRAVAL a programmé une étude sur l'état et la réduction des impacts liés à la chaussée d'Ecomard de Remouillé qui permettrait de proposer plusieurs scénarios d'intervention sur cette chaussée communale. Initialement prévu en 2019 pour un montant estimé à 25 000 € HT, les élus, sensibilisés à la qualité de l'eau et la continuité écologique, sollicitent le syndicat SEVRAVAL afin que la programmation de l'étude puisse être inscrite au budget 2017.

4°) Eclairage public route de la Planche, rue des Quatre Chemins, rue du Champ Saint Père et rue Gilles Delahaye

Les travaux de fourniture et de pose de matériel d'éclairage public seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SYDELA (route de la Planche, rue des Quatre Chemins, rue du Champ Saint Père et rue Gilles Delahaye). Le coût définitif des travaux, d'un montant global de 18 699,61 € TTC, sera subventionné par le SYDELA avec une participation communale de 7 446,45 €.

5°) Validation de l'étude du pôle de la Bosselle par le cabinet Interstices

Le cabinet Interstices a été missionné par la commune pour réaliser une étude globale relative à l'évolution de l'espace de la Bosselle avec un schéma d'aménagement spatial de la zone et évolution du bâti. Après rencontre avec la commission école et les enseignants, une étude a été présentée au Conseil Municipal. Elle prévoit essentiellement

le regroupement des bâtiments d'enseignement sur un même site (écoles primaire et maternelle), le déplacement de l'accueil périscolaire dans les locaux de l'école maternelle actuelle. Elle prévoit également la création de locaux supplémentaires et un agrandissement du préau. Le Conseil Municipal valide l'étude réalisée par le cabinet Interstices mais précise qu'il conviendra néanmoins de poursuivre la réflexion sur le pôle Bosselle. Le dossier va désormais évoluer vers une phase plus opérationnelle liée aux arbitrages financiers décidés par les élus. Avec le concours administratif, technique et financier du SYDELA, quatre candélabres seront remplacés rue du Clos Bauchette. La part financière restant à la charge de la commune sera de 4 013,12 € TTC.

6°) Extension du pôle médico-social – maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal a décidé de construire une extension du pôle médico-social afin de répondre aux sollicitations de nouveaux professionnels de santé. Après consultation, une mission de maîtrise d'œuvre complète de la conception à la livraison du bâtiment sera confiée à CUB Architecture pour un montant global de 12 000 € HT.

7°) Commission communautaire piscine

M. PÉRÉ Fabrice est désigné comme délégué titulaire et M^{me} TEISSEDRE Sandrine comme déléguée suppléante pour représenter la commune au sein de la commission communautaire piscine.

8°) Indemnité de conseil au trésorier municipal

Une indemnité de conseil au taux de 75 % sera attribuée à M^{me} MARGOUET Colette, receveur municipal de la commune depuis le 1^{er} janvier 2016. Cette prestation correspond à des prestations facultatives de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable.

9°) Création d'un poste de rédacteur principal

1^{ère} classe à temps complet au service administratif

Un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps complet est créé par le Conseil Municipal au 1^{er} décembre 2016 sur lequel sera nommé la nouvelle directrice des services. A cette même date, le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Retraite bien méritée pour Denise Beauvineau.

Après 38 ans de bons et loyaux services, M^{me} Denise Beauvineau vient de prendre sa retraite.

Recrutée en 1978 par M. Henri Gadais, maire de l'époque, en tant que secrétaire de mairie, M^{me} Beauvineau aura vu la commune évoluer. Durant sa carrière, la population de Remouillé est passée de 950 habitants à près de 1900. Il n'y avait que trois employés communaux et trois personnes à temps partiel contre 19 aujourd'hui. Les quatre maires qu'elle aura servi auront fait évoluer la commune grâce à des projets marquants : assainissement collectif, déménagement du cimetière, salle Henri-Claude Guignard, salle de sport, terrain de football, école publique, RD137, mairie, city-stade et enfin pôle médico-social sans oublier quelques lotissements. Les 78 conseillers

municipaux qu'elle a côtoyés auront aussi été les témoins de son travail au quotidien et de son attachement à remplir ses missions de la meilleure façon qui soit. Tous auront pu apprécier sa disponibilité, son sens du service public et ses remarques pertinentes lors de l'élaboration et le suivi des projets. La commune remercie M^{me} Beauvineau pour sa collaboration et lui souhaite une longue et heureuse retraite.



Chapelle Garreau : classement aux monuments historiques

La commune a reçu le 14 décembre dernier la Délégation Permanente de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) afin de lui présenter la chapelle Garreau et son importance dans le patrimoine local et départemental.

Cette première étape dans la procédure de protection du bâtiment au titre des monuments historiques a reçu un avis favorable de la délégation, ce qui nous permet de poursuivre la procédure. En cas d'avis défavorable, la commune aurait dû attendre 5 ans pour le présenter à nouveau. Maintenant, la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites, devrait statuer dans le courant l'année 2017. Les élus et les amoureux de la chapelle espèrent que le dossier pourra être étudié lorsque la commission se réunira au premier semestre.

Vœux du maire



Repas de Noël des aînés : un grand moment de convivialité.

Dans la joie, la bonne humeur, avec rires et chansons, le CCAS de Remouillé a accueilli à la Salle Henri Claude Guignard les seniors de plus de 75 ans.

Nous avons invité 114 personnes et 76 ont accepté de venir partager le repas préparé par Rodolphe Praud, le traiteur de Remouillé. Victor Bochereau à l'accordéon, a su merveilleusement bien animé cette superbe fête. Pour l'occasion, le conseil municipal avait revêtu ses habits de serveuses et



serveurs. L'école de musique d'Aigrefeuille nous a également ravi de leurs prestations musicales : guitare, saxo, accordéon avec la présence de musiciens confirmés et aussi de jeunes débutants. Les membres du CCAS ont livré des colis de Noël aux seniors de plus de 80 ans qui n'ont pu assister au repas. Les colis étaient préparés par Rodolphe Praud et les ballotins de chocolat par Jean-Pierre Felut, notre boulanger-pâtissier. Nous souhaitons encore vous voir plus nombreux l'année prochaine.

Personnel communal : bienvenue à M^{me} Bertho.

Suite au départ en retraite de Denise Beauvineau, la commune a recruté M^{me} Fabienne Bertho en qualité de secrétaire générale. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} décembre. Après avoir effectué l'essentiel de sa carrière en région parisienne, elle veut maintenant s'investir dans une commune rurale. Nous lui souhaitons la bienvenue et toute la réussite dans ses nouvelles fonctions.



Croc'Loisirs

Deux périodes des Crocs se sont écoulées depuis la rentrée de septembre et les projets ont été nombreux chez les petits et les grands :

Jeux sportifs,
Cuisine,
Bricolages,
Plantation,
Décoration de Noël.



Le tout dans une ambiance conviviale où les petits et les grands s'épanouissent.

La rentrée 2017 nous annonce de jolis projets sur le thème « des arts » et l'équipe nous promet déjà de belles activités...

A compter du début d'année nous allons tout mettre en œuvre pour pouvoir partager avec vous les créations de vos enfants via un affichage régulier.

Le froid s'installe, les sapins et les décorations envahissent nos maisons, il plane comme une odeur de Noël et de vacances !!!

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année en famille...

L'équipe des Crocs



École Jean de la Fontaine

VIE DE L'ÉCOLE

Une nouvelle année civile commence mais l'année scolaire, elle, continue avec son lot de projets et de sorties :

Visite de la caserne des pompiers d'Aigrefeuille pour les CE1 et CE2 en novembre.

Spectacle de Noël (jonglerie, magie et farfadets) Spectacles dans le cadre de Cep Party, au Champilambart de Vallet, en février.

Chant choral « au bord de la mer » avec représentation devant les parents le 3 février
Classe découverte à la Turballe en mai pour les CM1 et CM2
Sorties à la journée, au bord de la mer pour les élèves de cycle 2.

Dans les classes aussi, cela bouge ! Avec l'arrivée de 2 tableaux blancs interactifs (TBI) et le renouvellement des ordinateurs portables, l'école se plonge dans l'ère du numérique. Les TBI, déjà en place dans les collèges, mais peu en primaire, permettent de favoriser l'interactivité entre professeur et élèves. Ces nouveaux outils suscitent la curiosité et l'intérêt des enfants, et rendent les enseignements plus ludiques et stimulants. Le bénéfice est certain sur l'attention et la concentration des élèves.

INSCRIPTIONS

La rentrée 2017 se prépare y compris pour les enfants nés en début d'année 2015 qui feront leur rentrée en cours d'année 2017/2018. C'est pourquoi nous invitons les familles à prendre contact le plus tôt possible avec l'école, par téléphone au 02 40 06 63 89 ou par mail : ecole.publique@remouille.fr

Allez visiter notre blog ecolepublique.remouille.fr qui donne de nombreux renseignements sur les activités et le fonctionnement de l'école.

Toute l'équipe enseignante de l'école Jean de La Fontaine vous souhaite une très bonne année 2017.

Contact

École publique - Jean de La Fontaine
5, place de la Bosselle 44140 REMOUILLE
02 40 06 63 89

ecole.publique@remouille.fr
<http://ecolepublique.remouille.fr>



Plantons, pour une empreinte positive.

horizon
bocage

Le samedi 10 décembre, l'association Horizon Bocage a organisé la plantation de près de 6 hectares de forêt à Remouillé sur un terrain appartenant à M. Daniel Hervouet .

Plusieurs dizaines de bénévoles sont venus passer un peu de temps pour planter quelques 1400 arbres. La plantation a duré toute la journée et un repas a été servi gratuitement au village de la Bauche, à côté du lieu de plantation.



ADMR



Rompres l'isolement avec le Goûter de Noël.

Les bénévoles de l'ADMR ont réuni le samedi 10 décembre, à la salle de la Bosselle, plus de 70 personnes.

L'ADMR intervient à domicile auprès de tout public, jeunes et moins jeunes. Mais l'ADMR porte une attention particulière aux personnes âgées, surtout pendant les fêtes de fin d'année.

Ainsi, tout a été mis en œuvre pour animer un loto, avec des petits lots aux heureux gagnants, et organiser un goûter confectionné par les bénévoles de l'ADMR. Un après-midi apprécié par tous.



Boules Maine

Le 3 décembre dernier «Boules Maine » a organisé son traditionnel concours de Noël. 36 joueurs ont participé et tous sont repartis avec un lot dans une ambiance conviviale.

Nous précisons que les jeux de boules sont ouverts à tout le monde, moyennant une cotisation de 18€ pour l'année. Il est possible de jouer le mercredi de 14h à 18h et le dimanche de 15h à 19h.

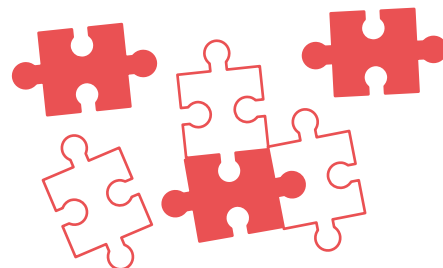
Amicale laïque : concours de puzzles !

L'Amicale Laïque de Remouillé organise un concours de puzzles le dimanche 26 février par équipes de 2 à la salle Henri Claude Guignard de 14h30 à 18h00 (ouverture des portes dès 14h00).

Les équipes devront reconstituer un puzzle de 500 pièces le plus rapidement possible. A l'issue du concours, un lot sera remis à chaque équipe. Bar et restauration sur place.

Renseignements et inscriptions :
alremouille@yahoo.fr • 06 69 55 38 22

Le droit d'inscription de 15€ par équipe devra être envoyé avant le 20 février à :
Amicale Laïque de Remouillé
14 impasse des Bruyères 44140 Remouillé
(chèque à l'ordre de l'Amicale Laïque)



École Saint-Pierre



VIE DE L'ÉCOLE

L'école Saint Pierre comme tout établissement privé est responsable de l'entretien de ses locaux. C'est donc dans la bonne humeur que de nombreux parents d'élèves se sont retrouvés le samedi 5 novembre pour ce qu'on appelle une journée travaux. Ils ont pu au cours de ce moment nettoyer les cours, faire certains travaux de peinture, d'entretien des structures de jeux ...

L'école propose deux portes ouvertes. La première a eu lieu le 26 novembre et la seconde sera le samedi 21 janvier. N'hésitez pas à pousser la porte de l'école pour venir en découvrir son fonctionnement mais également rencontrer les enseignantes qui vous expliqueront la pédagogie qu'elles appliquent et les valeurs qui sont mises en avant dans l'enseignement qu'elles proposent. De plus, le 9 décembre, l'école a organisé sa traditionnelle soirée de Noël. Cela fut l'occasion de partager un des rassemblements qui rythment la vie scolaire de l'école St Pierre.

ACTUALITÉS DIVERSES

Cette année encore les parents d'élèves de l'APEL ont remis en place leurs actions pour financer tout au long de l'année des projets proposés par l'équipe pédagogique à destination des enfants.

L'opération madeleine Bijoux et chocolats de Noël a donc été reconduite.

Une nouveauté vente de sapin de Noël a été proposée et a reçu un accueil plutôt positif. Comme nous l'évoquions en septembre les enfants de CE1/CE2/CM1/CM2 partiront en classe découverte du 30 janvier au 3 février. Ils ont eu le plaisir il y a quelques semaines d'en découvrir la destination : la Dordogne.

INSCRIPTION

La directrice de l'école Alexandra Marboeuf se propose tout au long de l'année de vous présenter notre école et de répondre à vos questions (02 40 03 81 91).

Vous pouvez également vous faire une idée de notre école en visitant notre nouveau site internet www.ecolesaintpierreremouille.fr



Bibliothèque municipale



La Bibliothèque de Remouillé "D'un livre à l'autre", en partenariat avec l'animatrice Virginie MAUSSION, a proposé aux enfants de la commune un atelier dont le thème était le "Relooking de votre bibliothèque".

25 enfants ont honoré ce rendez-vous du 20 octobre dernier et ce fût un très bel après-midi. Encore merci à eux pour leur présence ainsi que leurs très jolis travaux ! Ils pourront maintenant découvrir leurs chefs-d'œuvre exposés à la bibliothèque.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux et rappelle que le réabonnement à la bibliothèque est à effectuer en mairie, entre le 1^{er} et le 31 janvier.

Les bénévoles de La Bibliothèque.

Club de la Gaieté : belote et rebelote !

Le club de la Gaieté organise son concours de belote le dimanche 22 janvier.

Vous êtes attendus nombreux à la salle Henri Claude Guignard, inscriptions sur place dès 13h30.

Un lot sera remis à chaque participant, à gagner notamment : 3 lots de jambons, 3 lots de langues, pintades, poulets, cuisses de dinde,...

Nous serons heureux d'accueillir des plus jeunes à notre assemblée générale qui aura lieu le jeudi 26 janvier à 14h15, salle Henri Claude Guignard.

Portes ouvertes Espace Jeunes



Pôle enfance : inauguration de la Maison des Enfants

La Maison des Enfants d'Aigrefeuille sur Maine ouvre ses portes mardi 2 janvier !

Les enfants d'Aigrefeuille sur Maine et de Remouillé, inscrits à l'accueil de loisirs et au multi-accueil, seront accueillis dans des locaux tous neufs, colorés et très accueillants.

Pour fêter ce bel équipement, les élus des commissions petite enfance d'Aigrefeuille sur Maine et de Remouillé vous invitent à son inauguration le samedi 28 janvier à 10h00 à Aigrefeuille sur Maine.

Vous pourrez visiter les deux structures et rencontrer les professionnels et élus.

Nous comptons sur votre présence.

Portes ouvertes Collège de la Maine

Le samedi 21 janvier, le collège de la Maine organisera ses portes ouvertes.

Ce sera pour nous l'occasion de vous faire découvrir notre établissement : ses bâtiments et ses équipements, ses enseignants et ses personnels ainsi que son Projet Éducatif et ses spécificités.

Une matinée placée sous le signe des échanges et de la convivialité.

Nous vous attendons nombreux le samedi 21 janvier, de 09h00 à 12h00, pour découvrir notre établissement.

Portes ouvertes du collège Andrée-Chédid



Le collège public Andrée-Chédid vous invite à ses portes ouvertes le 28 janvier de 09h00 à 11h00.

Le collège public Andrée-Chédid vous invite à ses portes ouvertes le 28 janvier de 09h00 à 11h00. A cette occasion vous pourrez rencontrer l'équipe de direction qui vous exposera le projet de l'établissement.

De plus, vous aurez la possibilité de faire une visite du collège guidée par des élèves, de rencontrer les professeurs et de découvrir les disciplines ainsi que les différentes actions pédagogiques.

L'équipe administrative sera à votre disposition pour répondre à vos questions.

*Sans attendre n'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à prendre contact avec le collège : 02 28 00 97 40
ce.0442542z@ac-nantes.fr
<http://achedid.aigrefeuille.loire-atlantique.e-lyco.fr/>*

Communauté d'agglomération : un numéro unique pour le relais petite enfance



Le 1^{er} janvier, les communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson fusionnent et deviennent la communauté d'agglomération "Clisson Sèvre et Maine Agglo". Dans le cadre de ce rapprochement, les élus ont défini les priorités de la politique "petite enfance". Ils ont fait le choix de créer un service commun Relais Petite Enfance des 16 communes regroupant ainsi "Terre et Vigne", "Pays de Clisson" et "Sèvre, Maine et Goulaine", avec la volonté d'harmoniser les fonctionnements et assurer une équité de service sur l'ensemble du territoire.

Vous êtes parent, futur parent, assistant maternel, professionnel de la petite enfance, et vous souhaitez contacter le Relais Petite Enfance de Clisson Sèvre et Maine Agglo ? A compter du 2 janvier, un numéro de téléphone unique sera à votre disposition : 02 40 06 76 78.

Une adresse mail unique vous permettra aussi de contacter le relais : relaispetiteenfance@clissonsevremaine.fr
Des permanences d'accueil seront tenues à Boussay, Clisson, Gorges, La Haye-Fouassière, La Planche, Maisdon-sur-Sèvre et Saint-Hilaire-de-Clisson.

CLIC de la Vallée de Clisson : Jules & Perline



Rappelez-vous, Jules & Perline vivent sur le territoire Vallée de Clisson depuis un an. Ils s'informent régulièrement de l'actualité du CLIC. Ainsi, ils se sont rendus aux 5 ans du CLIC en juin dernier. Ils ont apprécié la conférence et la pièce de théâtre. Ils ont également profité des animations de la Semaine Bleue et, notamment, de la représentation des chorales à Remouillé.

Ces derniers temps, Jules se plaint de difficultés à se déplacer. Les promenades à pieds peuvent être pénibles et il ne conduit plus sa voiture, ce qui est très difficile à accepter. Perline n'a pas son permis de conduire. Jules et Perline se sentent isolés depuis ce bouleversement dans leur vie. Ils ne peuvent plus assurer les courses, ni partir à leur gré se promener. Leur voisine Rosie leur conseille de contacter le CLIC. Rosie bénéficie d'une aide de sa caisse de retraite pour du transport accompagné. Depuis, elle fait ses courses, va chez une amie, chez sa coiffeuse... avec une aide à domicile. C'est le CLIC qui lui avait parlé de cette aide. Jules et Perline contactent donc le CLIC par téléphone. Une visite à leur domicile est organisée. La même coordinatrice que l'année dernière revient chez eux à cette occasion. Lors de cet entretien, elle leur parle des aides possibles qui pourraient les concerner en fonction de leur situation (le couple n'a pas la même caisse de retraite que Rosie, chaque situation est différente).

De plus, la coordinatrice leur parle d'une action collective, le programme P.I.E.D. (programme intégré d'équilibre dynamique), qui aura bientôt lieu sur le territoire.

Le programme P.I.E.D. est un programme d'ateliers d'activités physiques adaptées pour favoriser l'équilibre. Jules est intéressé et Perline aimerait aussi pouvoir y participer, afin de prévenir des risques de chutes et retrouver une certaine aisance lorsqu'elle marche.

D'autres points sont abordés. Par exemple, la coordinatrice leur demande comment se passent les interventions réalisées par le service d'aide à domicile, qui avaient été mises en place l'année dernière, à l'occasion de leur rencontre.

A la fin de l'entretien, la coordinatrice précise à Jules et Perline de ne pas hésiter à contacter le CLIC si besoin, au 02 85 52 16 39.

Contact : CLIC Vallée de Clisson
26 rue de L'Ancienne mairie - 44190 Saint Hilaire de Clisson
02 85 52 16 39 - contact@clicvalleedeclisson.fr

Repérez les pertes d'énergie de votre habitat !



Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Climat, le Pays du Vignoble Nantais met gracieusement à disposition du matériel de mesure destiné à repérer les pertes d'énergie et les consommations d'électricité.

Une caméra et un wattmètre sont mis à disposition gracieusement aux habitants du Pays du Vignoble Nantais. Un chèque de caution vous sera demandé lors du retrait du matériel.

Une caméra thermique est un matériel de mesure utilisé dans le domaine du bâtiment pour mesurer la température de surface d'une paroi. En hiver, lorsque les températures extérieures sont basses et que notre intérieur est bien chauffé, des défauts invisibles à l'œil nu peuvent apparaître à l'écran de la caméra thermique. Ces défauts peuvent être détectés dans l'ancien comme dans le neuf et proviennent généralement d'un défaut d'isolation, d'une mauvaise étanchéité à l'air... Le wattmètre permet de mesurer précisément ce que consomme chacun des appareils électriques

et électroniques de votre foyer et ainsi d'évaluer leur poids respectifs dans votre consommation annuelle d'électricité, d'identifier les gros consommateurs ou encore ceux qui consomment encore de l'électricité alors qu'on les croit éteints ou en veille.

COMMENT RÉSERVER

Les réservations se font par téléphone au 02.40.36.09.10, par mail accueil@vignoble-nantais.fr, ou en se présentant à la Maison de Pays en précisant nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et les dates souhaitées. Des réunions de prise en main de la caméra thermique seront organisées. Il faudra avoir participé à l'une d'entre elles pour pouvoir emprunter la caméra thermique. Les caméras pourront être mises à disposition dès le début de la saison de chauffe.

Toutes les informations sur le site internet : www.vignoble-nantais.eu rubrique « Action pour le Climat – Nos actions ».

Accueil familial thérapeutique pour adultes : recrutement de familles



Le CHS de Blain recherche des familles d'accueil à temps plein pour accueillir des adultes présentant un handicap psychique stabilisé, ne disposant pas de suffisamment d'autonomie pour vivre seules. Les familles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les équipes médico-psychologiques du services. Elles sont embauchées dans le cadre d'un contrat de travail de droit public avec salaire, indemnisations pour frais, formation continue et congés.

Contact : Accueil familial thérapeutique adultes - 36, rue Jules Verne 44700 Orvault - 02 40 48 65 28 - aft.nantes@ch-blain.fr

Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours.



Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé : confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour. Dans tous les cas : exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. Pour connaître la zone dont vous dépendez : <http://agriculture.gouv.fr/les-zones-reglementees-h5n8>

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée : protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ; aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ; il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est

possible ; il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

Arrêté Préfectoral

La préfecture a pris un arrêté le 5 décembre concernant le risque élevé d'influenza aviaire. Une surveillance renforcée des volailles, des oiseaux captifs et des oiseaux sauvages est mise en place et tout propriétaire d'oiseaux vivants en extérieur (captifs ou en liberté) doit les déclarer en mairie.

Le Repair Café du Vignoble Nantais recherche des bénévoles

Que faire d'un grille-pain qui ne marche plus ? D'un sèche-cheveux qui tire la langue, d'un aspirateur au bout du rouleau ou d'un pull troué aux mites ? Les jeter ? Pas question ! Depuis quelques années, il existe une alternative qui permet à ces objets d'éviter la déchetterie et de connaître une seconde vie : les Repair Café. Cette initiative existe dans le vignoble depuis quelques mois. Le samedi matin, bricoleurs, bidouilleurs et couturières accueillent les visiteurs pour réparer gratuitement et ensemble tous les objets en mauvais état, cassés ou abîmés qui sont apportés. Trois pôles de compétences sont proposés : petit électro-ménager, couture et informatique. A certaines dates, la réparation de vélos est également proposée. En préconisant la réparation, le Repair Café du Vignoble nantais veut contribuer à réduire la montagne de déchets générés par notre mode de vie. Dans la perspective d'un prochain rendez-vous au mois de mars à La Planche, le Repair Café recherche des bénévoles. On vous appelle l'as de la bricole, Mr Dépanne, les mains d'or ou encore Mc Gyver ? Faites vous connaître, le Repair Café a besoin de vos compétences !

Informations et prochaines dates dans le vignoble : Anne DESSEN repaircafe.vignoble@gmail.com - 06 11 80 39 42 - Page Facebook



Mairie de Remouillé
1 rue de l'Hôtel de Ville
44140 - Remouillé
02 40 06 62 14

Dépôt des articles pour la parution du prochain bulletin avant le **samedi 14 janvier**
La commission informe que tous les articles déposés après cette date seront rejetés.